



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/07/13

Reçu en Préfecture le : 16/07/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 15 juillet 2013
D-2013/418

Aujourd'hui 15 juillet 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN,
Madame Anne BREZILLON(présente à partir de 16h45)

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Charles CAZENAVE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Natalie VICTOR-RETALI

Acquisition d'une benne à ordures ménagères par l'Union des Groupements d'Achats Publics (U.G.A.P.). Autorisation.

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Suite à la récente et imprévisible réforme d'une benne à ordures ménagères, le service de la propreté est dans l'obligation de modifier rapidement son programme annuel d'acquisition. En effet, deux des trois bennes sont déjà régulièrement indisponibles du fait de leur obsolescence (14 et 21 ans).

Il devient donc indispensable et urgent de procéder rapidement au remplacement de ce 3^{ème} véhicule afin d'assurer la continuité du service, en répondant notamment à la nécessité d'enlèvement des déchets verts que la CUB ne collecte pas.

A compter du 01/01/2014, de nouvelles normes anti-pollution (Euro 6) vont s'imposer aux constructeurs qui ont d'ores et déjà prévu l'arrêt prochain des chaînes de fabrication des moteurs aux actuelles normes Euro 5;

Cette évolution technique va nécessairement entraîner un surcoût, impossible à évaluer à ce jour.

Compte tenu des délais incompressibles inhérents au Code des marchés publics, il est impossible de lancer une consultation pour l'acquisition d'un engin de type Euro 5.

C'est la raison pour laquelle, afin d'éviter des délais de livraison trop longs et une majoration du prix d'acquisition et surtout pour assurer la continuité de service, la Direction de la Proximité Territoriale vous propose de recourir aux services de l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP) et d'acquérir pour un montant de 146 521.74 Euros TTC une benne à ordures ménagères.

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à procéder à l'acquisition de ce véhicule auprès de l'U.G.A.P ;
- à procéder au règlement de la commande dont le montant sera imputé sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Louis DAVID